



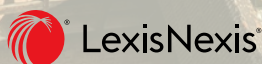
41ÈME CONGRÈS NATIONAL
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DE DROIT RURAL

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

09 et 10 OCTOBRE
2026

Siège du Conseil Régional
de la région Grand Est
1, place Adrien Zeller
67000 STRASBOURG

FORMATION CONTINUE :
AFDR ENREGISTRÉE SOUS LE
NUMÉRO 11755491275



GEORGES COLIN
ÉPICES . PLANTES AROMATIQUES . CONDIMENTS



Programme

Vendredi 09 octobre 2026 - Matin

Propos Introductifs

- 09h00 : **Allocution d'ouverture**
Anne SANDER, Conseillère régionale de la région Grand Est, ancienne députée européenne
- 09h15 : **Allocution d'accueil**
François ROBBE, Avocat à la Cour et Président de l'AFDR
- 09h30 : **La politique agricole commune, Quelle histoire, Quelles perspectives ?**
Daniel GADBIN, Professeur émérite de l'Université de Rennes 1

Partie 1 - La PAC : entre régulation et libéralisation des marchés

Sous la présidence de Daniel GADBIN, Professeur émérite de l'Université de Rennes 1

- 10h00 : **La PAC face au droit européen de la Concurrence : comment renforcer la position des agriculteurs dans les chaînes de valeur ?**
Raphaële-Jeanne AUBIN BROUTE, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Présidente de la Section Centre-Ouest de l'AFDR
Karine OSWALD POULET, Conseillère OCM pour la filière fruits et légumes
- 10h30 : **La PAC est-elle un instrument de résilience en période de crise ?**
Quentin MATHIEU, Responsable entreprises et prospective économique, Agridées
- 10h50 : **Echanges avec la salle et pause**

Partie 2 - Les aides PAC en question

Sous la présidence de Christine LEBEL, Maître de conférences HDR à l'Université Louis et Marie Pasteur, Vice-Présidente de l'AFDR, Présidente de la section Bourgogne-Franche-Comté de l'AFDR

- 11h15 : **L'éligibilité aux aides PAC**
Lionel MANTEAU, Avocat honoraire - AFDR Picardie
Christophe GOURGUES, Notaire, Cofondateur du GIE RURANOT - AFDR Aquitaine
- 11h35 : **La conditionnalité des aides, contrôle et contentieux**
Guilhem NOGAREDE, Avocat au Barreau de Nîmes - AFDR Occitanie Est
David LE BLANC, Avocat au Barreau de Saint-Brieuc - AFDR Bretagne
- 11h55 : **Quelle efficacité pour les aides PAC ?**
Sophie THOYER, Directrice de recherches à l'INRAE, adjointe à la direction scientifique agriculture
- 12h15 : **Echanges avec la salle et déjeuner**

Programme

Vendredi 09 octobre 2026 - Après-midi

Partie 3 - La PAC (dés)intégrée

Sous la présidence de Soline DEHAUDT, Avocat au Barreau Strasbourg, Présidente de la section Alsace de l'AFDR

- 14h00 : **Approche comparative internationale des systèmes d'aide aux agriculteurs**
Jérémie DENIEULLE, Directeur des études, Agriculture Stratégies
- 14h20 : **L'UE face aux accords de libre-échange**
Fabrice RIEM, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 14h40 : **Vertus et limites de la renationalisation**
Yves PETIT, Professeur à l'Université de Lorraine
- 15h00 : **La question des limites géographiques de l'Europe**
Yves LE MORVAN, Responsable filières et marchés, Agridées, membre de l'Académie d'Agriculture de France
- 15h20 : **Echanges avec la salle et pause**
- 16h00 : **Table ronde - La PAC répond-elle aux besoins de l'agriculteur ?**
Animée par Jean-Baptiste MILLARD, Délégué général d'Agridées, Vice-Président de l'AFDR - AFDR Île-de-France



Programme

Samedi 10 octobre 2026

Partie 4 - Quelles frontières pour la PAC ?

Sous la présidence de Carole HERNANDEZ-ZAKINE, Consultante, Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Vice-Présidente de l'AFDR - AFDR Île-de-France

- 09h00 : **Que reste-t-il du green deal ?**
Roland NORER, Professeur à l'Université de Lucerne, Secrétaire général du Comité Européen de Droit Rural (CEDR)
- 09h30 : **La PAC face au droit à l'alimentation**
Magali RAMEL, Docteure en droit, Chercheure au CNRS, Nantes Université
- 10h00 : **Quelle place pour la protection de l'environnement dans la PAC ?**
Ludivine PETETIN, Professeur à l'Université de Cardiff, Membre du Comité Européen de Droit Rural (CEDR)
- 10h30 : **Echanges avec la salle et pause**
- 11h00 : **Table ronde - Quel avenir pour la PAC ?**
Animée par Lucile LECLAIR, Journaliste et auteur
- 12h15 : **Propos conclusifs**
François ROBBE, Avocat à la Cour et Président de l'AFDR



Fondée en 1957, **l'AFDR** est une association fédérant plus de 20 sections régionales. Son conseil d'administration est composé de deux collèges, le premier regroupant les présidents des sections locales, le second composé de personnes reconnues pour leurs compétences en droit rural (universitaires, avocats, notaires, experts comptables, experts forestiers, membres d'organisations professionnelles agricoles, etc.).

Son but est :

- D'étudier toutes questions de droit rural, agricole, agroalimentaire, agroenvironnemental et forestier, et plus généralement toute question ayant trait à la ruralité ;
- De formuler toutes propositions et tous avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, européens, inter-gouvernementaux et internationaux ;
- De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, en France, dans l'Union européenne et dans tous pays ;
- D'adhérer à tout groupements ou organismes nationaux, européens ou internationaux ayant le même objet ;
- D'organiser des colloques, congrès, séminaires et formations répondant à son objet ;
- De créer et diffuser toute publication ayant trait à l'objet de l'association.

CONGRÈS NATIONAUX

Actes publiés dans la Revue de Droit Rural

2025 - Poitiers	Le conseil aux agriculteurs
2024 - Rouen	Le statut de l'exploitant agricole : zones de perturbations ?
2023 - Laval	Agriculture et transition numérique
2022 - Toulouse	L'eau et l'agriculture
2021 - Dijon	Les coopératives agricoles, quelles transitions ?
2019 - Val André	L'homme, l'animal et le droit
2018 - Bourges	L'agriculture face à la firme - Concentration, régulation, évolution
2016 - Bordeaux	Le droit pénal et l'agriculteur
2015 - Le Touquet	Le revenu agricole dans tous ses états
2014 - Nantes	Les producteurs agricoles face au marché
2013 - Caen	Le cheval et le droit
2012 - Nancy	Le couple en agriculture
2011 - Lyon	Espace rural : vers un espace de conciliation et d'équilibre ?
2010 - Reims	La politique de qualité des produits agricoles
2009 - Aix-en-Provence	Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?
2008 - Lille	L'entreprise agricole à la recherche de son statut
2007 - Toulouse	La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
2006 - Strasbourg	Le concours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
2005 - Bayeux	La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
2004 - Rennes	Quelle place demain pour la coopération agricole ?
2003 - Mâcon	La liberté d'entreprendre en agriculture
2002 - Nîmes	Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
2001 - Le Havre	Multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
2000 - Paris	L'agriculture et le contrat
1998 - Amiens	Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
1997 - Bordeaux	Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
1996 - Caen	Une nouvelle loi d'orientation ... un pacte pour l'agriculture ?
1995 - Reims	Vins et autres produits de qualité
1994 - Angers	L'entreprise agricole et le statut du fermage
1993 - Paris	Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
1992 - Toulouse	Aménagement de l'espace rural : quelle place pour l'agriculture ?
1991 - Rouen	Eau, patrimoine commun
1990 - Montpellier	L'autonomie du droit rural : vérité hier, réalité demain ?
1989 - Amiens	Les structures agricoles françaises face à l'Europe
1988 - Aix-en-Provence	Agriculture et aménagement du territoire : l'agriculture en milieu périurbain
1987 - Arras	Le droit d'exploiter et le droit de produire
1986 - Rennes	La création de l'exploitation agricole
1985 - Dijon	Statut de l'exploitant - Statut de l'exploitation : Pourquoi et pour quoi ?
1984 - Bordeaux	La coopération en agriculture
1983 - Bourges	Les faillites en agriculture

Bulletin d'inscription

Adhérents AFDR (à jour de leur cotisation) <i>Inclut la participation aux travaux et les déjeuners du vendredi et du samedi (sur inscription)</i>	210 €
Non-adhérents AFDR <i>Inclut la participation aux travaux et les déjeuners du vendredi et du samedi (sur inscription)</i>	250 €
Accompagnants <i>Inclut la participation au programme accompagnant et les déjeuners du vendredi et du samedi (sur inscription)</i>	120 €
Dîner de Gala <i>A la Brasserie des Haras Dans la limite de 90 places</i>	125 €

Inscriptions et règlement en ligne uniquement

(via le lien ou le Code QR ci-dessous)

<https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-de-droit-rural-de-la-region-alsace/evenements/41eme-congres-national-de-l-afdr>



Programme des accompagnants

Vendredi 09 octobre 2026

09h30

Food Tour

En Alsace, ce n'est pas un secret, nous aimons manger, notre région est connue pour ses villages pittoresques et maisons à colombages, sa cuisine généreuse, ses vignobles et ses noms de villages et de plats imprononçables !

Mais que mange-t-on en Alsace et à Strasbourg plus particulièrement ?

Découvrez Strasbourg de manière insolite, à travers une visite gourmande de la ville.

Kouglof, Bredele, Baeckeffe, Grumbeerekiechle, Waedele, Kasknepfle, Bibeleskas, Mannele n'auront (presque) plus de secrets pour vous !

14h30

Visite du Musée Vodou

Abrité dans un château d'eau historique de 1878, le Château Vodou abrite la plus grande collection d'objets vodou au monde : expérience unique et dépaysante garantie !

Dans ce lieu unique, chaque pièce de la collection de Marc et Marie-Luce Arbogast raconte une histoire. Venez à la rencontre d'Hébiéso (divinité de la foudre), de Mami Wata (déesse de l'océan), d'Aguin (génie de la brousse) et de toutes les autres figures du panthéon vodou.

Samedi 10 octobre 2026

09h30

Visite des caves des hospices de Strasbourg

Pendant 6 siècles, du vin était élaboré au sein de la cave historique de l'Hôpital de Strasbourg.

Cette activité avait cependant cessé lorsque, en 1999, une trentaine de domaines viticoles alsaciens ont réussi à s'associer pour sauver la cave.

Depuis, réunis en SICA et en partenariat avec l'Hôpital Civil de Strasbourg, ces vignerons ont fait restaurer le chai afin de pouvoir y élever une sélection de vins d'Alsace, issus de leurs domaines respectifs.

Ainsi, la tradition viticole au sein de l'Hôpital Civil a pu être perpétuée.

Les lieux

Siège du Conseil régional de la région Grand Est

Les travaux des deux jours de congrès se tiendront dans l'hémicycle du siège de la Région Grand Est, situé 1, place Adrien Zeller à Strasbourg.

Ce bâtiment construit en 2005 a été conçu par l'agence d'architecture Chaix et Morel.

D'une superficie totale de 19 000 m² sur cinq niveaux avec 10 000 m² de façades vitrées, le bâtiment présente une volumétrie complexe dans une enveloppe simple. Le bois utilisé rappelle les panneaux sculptés de certaines maisons à pans de bois. La distribution interne s'articule autour d'une vaste rue centrale orientée Nord-Sud, agrémentée de trois verrières, formant la colonne vertébrale du bâtiment.

S'y rendre



Trams B et E
Arrêt Wacken



Bus H - Arrêt Wacken



Rives de l'Aar
Parcus Europe Wacken



1, place Adrien Zeller
67000 STRASBOURG

S'y rendre



Trams A et D
Arrêt Porte de l'Hôpital



Bus 10
Arrêt Saint Thomas Finkwiller
Bus C1 et G
Arrêt Hôpital Civil



23, rue des Glacières
67000 STRASBOURG

Brasserie des Haras

Construit au milieu du XVIII^e siècle, l'ancien Haras National de Strasbourg constitue un ensemble remarquable, à deux pas de la Petite France, dont les façades, les toitures, le portail monumental et la grande écurie, réalisés dans la tradition classique, sont classés au titre des monuments historiques depuis 1922.

Siège de l'académie municipale d'équitation à partir de 1752, le site a été investi en 1756 par le Haras Royal sur les instances du marquis d'Argenson, alors directeur des haras du royaume.

Supprimée lors de la révolution française, l'école d'équitation reprit ses activités sous Napoléon 1^{er}, puis disparut à nouveau en 1823.

De nos jours, la Brasserie des Haras y propose une cuisine d'inspiration alsacienne, subtilement revisitée, que vous êtes invités à découvrir lors du dîner de gala.

Hébergements

Maison Rouge

280€/nuit

Régent Petite France

355€/nuit (double) - 321€/nuit (simple)
15 chambres à disposition

Cour du Corbeau

311€/nuit (double) - 282€/nuit (simple)
20 chambres à disposition

Le Bouclier d'Or

180€/nuit - 15% de remise
Avec le code AFDR2026
(2 nuits minimum - jusqu'au 31/07)

Hôtel Suisse

85€ à 175€/nuit
Avec le code AFDR 2026

ALOFT CITY CENTRE

109€/nuit
50 chambres à disposition

IBIS STYLES

Centre Petite France

125€ à 140€/nuit - tarif annulable
108€ à 125€/nuit - tarif non-flexible

Arok

125€ à 135€/nuit + 12€ petit-déjeuner
Préciser Congrès AFDR à la réservation